

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA-VALLÉE-DU-RICHELIEU
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**

Procès-verbal de la séance ordinaire enregistrée tenue le mardi 21 avril 2015 à compter de 19 :30 heures par le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, au lieu habituel des séances du Conseil, 1060, rue du Moulin-Payet.

Sont présents, monsieur le Maire, Denis Campeau ainsi que mesdames et messieurs les Conseillers, Lucie Beaudoin, Dominique Rougeau, Pierre Lauzon, Bernard Archambault, Chantal Denis et Jacklyn Estrada Rodriguez, tous, formant quorum sous la présidence du Maire.

Est également présente, madame la secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim, Joscelyne Charbonneau pour agir aussi comme secrétaire pour la prise des minutes de la présente.

• **Ouverture de la séance**

Le Maire souhaite la bienvenue et il rappelle que les séances publiques du Conseil municipal sont enregistrées et il ouvre la séance ordinaire à 19 :31 heures.

* * * * *

1 Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2015-04-066

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par madame Dominique Rougeau, et résolu :

Que le Conseil municipal adopte l'ordre du jour tel que proposé tout en laissant ouvert le point 8 *Affaire nouvelle* jusqu'à la fin de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2.1 Conseil municipal

Rapport mensuel du Maire

Verbalement, le Maire fait rapport et suivi sur les différents dossiers traités et à traiter depuis la dernière séance. Il informe les personnes présentes sur différents sujets, entre autres sujets : l'Assemblée générale annuelle de l'Association des plus beaux villages du Québec qui se tiendra à Wendake les 14 et 15 mai 2015; que la subvention demandée à Desjardins Jeunes au travail n'a pas été accordée à la Municipalité mais à une autre entreprise sur le territoire de la Municipalité; les citoyens ont la possibilité d'utiliser les services sportifs et récréatifs de la Ville de Contrecoeur aux frais des non-résidents. Le Maire informe également les personnes présentes sur le suivi du CPE Le Hibou.

* * * * *

RÉSOLUTION 2015-04-067

Autorisation de dépenses

Assemblée générale annuelle de l'Association des plus beaux villages du Québec

Il est proposé par monsieur Pierre Lauzon, appuyé par madame Chantal Denis, et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu autorise les dépenses au montant de 1 000 \$ pour la participation du Maire à l'Assemblée générale annuelle 2015 de l'APBVQ qui se tiendra à Wendake les 14 et 15 mai 2015.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2015-04-068

**Autorisation de passage sur le territoire
de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu :
Tour CIBC Charles-Bruneau**

Il est proposé par madame Jacklyn Estrada Rodriguez, appuyé par madame Lucie Beaudoin, et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu autorise un droit de passage sur le territoire de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu aux participants du Tour CIBC Charles-Bruneau aux alentours de 13h01, le vendredi 10 juillet 2015.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2015-04-069

**Appui au projet :
La mobilité durable pour la prospérité des communautés rurales**

Considérant que la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu désire appuyer le projet « La mobilité durable pour la prospérité des communautés rurales » présenté par la Corporation de Développement Communautaire de La Vallée-du-Richelieu (CDCVR) dans le cadre du Pacte rural du CLD de La Vallée-du-Richelieu;

Considérant que la problématique du transport est un enjeu important et complexe en milieu rural;

Considérant qu'avoir un service de transport collectif permettrait d'offrir un meilleur accès aux services à la population et tout particulièrement aux personnes plus vulnérables;

Considérant que la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu encourage fortement la poursuite des travaux du CARNET (Comité d'Action et de Réflexions Novatrices En Transport);

Considérant que la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu est prête à collaborer et d'apporter un soutien financier de 1 200 \$ pour la création d'un plan de développement en plus de participer, lorsque nécessaire, aux différentes étapes menant à la mise en place d'un projet pilote;

En conséquence, il est proposé par madame Lucie Beaudoin, appuyé par madame Chantal Denis, et résolu :

Que le Conseil municipal appui le projet « La mobilité durable pour la prospérité des communautés rurales.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2015-04-070

**Autorisation de dépenses
Fondation du Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu**

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par madame Jacklyn Estrada Rodriguez, et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu autorise les dépenses au montant de 95 \$ pour la participation du Conseiller, monsieur Pierre Lauzon au « 5 à 7 – Vins et fromages » de la Fondation du Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu qui se tiendra le jeudi 14 mai 2015.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2015-04-071

**Demande de retrait de l'entente de Service de prévention incendie
À la MRC de La Vallée-du-Richelieu**

Considérant que la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu désire partager une ressource responsable pour la prévention des incendies avec les Municipalités de Saint-Charles-sur-Richelieu, de Saint-Denis-sur-Richelieu, de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Marc-sur-Richelieu;

Considérant que cette demande de retrait de l'entente est une décision prise à l'unanimité des municipalités visées par l'entente;

En conséquence, il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par madame Dominique Rougeau, et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu demande un retrait à l'entente de Service de prévention incendie entre la MRC de La Vallée-du-Richelieu et la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2015-04-072

**Adoption de la Politique familiale et des Aînés (MADA)
et adoption du Plan d'action de la Politique familiale et des Aînés**

Considérant la volonté de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu d'élaborer une Politique familiale et des Aînés (MADA) pour assurer un milieu de vie de qualité à ses familles et à ses aînés;

Considérant que la Municipalité a terminé la rédaction de sa Politique familiale et des Aînés;

Considérant que le plan d'action découle directement de la Politique adoptée;

En conséquence, il est proposé par madame Dominique Rougeau, appuyé par monsieur Pierre Lauzon, et résolu :

Que le Conseil municipal adopte la Politique familiale et des Aînés et le Plan d'action et que son lancement se tiendra le samedi 23 mai 2015 lors de la tenue de Saint-Antoine en famille 2015.

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

2.2 Gestion financière et administrative

RÉSOLUTION 2015-04-073

Présentation et adoption des comptes payés et à payer

Il est proposé par madame Jacklyn Estrada Rodriguez, appuyé par monsieur Pierre Lauzon, et résolu :

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 avril 2015

Que le Conseil municipal approuve les comptes payés et à payer présentés ce 21 avril 2015 avec dispense de lecture de la liste au montant total de 105 397,25 \$ au 31 mars 2015.

(Note aux lecteurs : *seuls les comptes au montant de 500 \$ et plus sont lus et expliqués par le Maire*).

Description	Montant
Factures à payer présentées au 31 mars 2015	15 155,01 \$
Factures payées au 31 mars 2015	90 242,24 \$
Total au 31 mars 2015	105 397,25 \$

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2015-04-074

Entériner le paiement de la facture Fanclub

Il est proposé par madame Dominique Rougeau, appuyé par madame Lucie Beaudoin, et résolu :

Que le Conseil municipal entérine les dépenses estimées à 149,49 \$ taxes applicables en sus, pour la facture de la compagnie Fanclub concernant le renouvellement de l'hébergement Internet de base et du nom du domaine lapgphoto.com pour l'année 2015.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2015-04-075

Entériner le paiement de la facture Québec municipal

Il est proposé par madame Chantal Denis, appuyé par madame Lucie Beaudoin, et résolu :

Que le Conseil municipal entérine les dépenses estimées à 280,00 \$ taxes applicables en sus, pour la facture de Québec municipal concernant le renouvellement de l'adhésion 2015.

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

2.3 GREFFE

RÉSOLUTION 2015-04-076

Procès-verbal séance ordinaire du 17 mars 2015

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 mars 2015 a été distribuée électroniquement aux Membres du Conseil avant la tenue de la présente, que tous déclarent en avoir pris connaissance, en être satisfaits et tous renoncent à sa lecture ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par madame Lucie Beaudoin, et résolu :

Que le Conseil municipal adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 mars 2015.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2015-04-077

Procès-verbal séance extraordinaire du 31 mars 2015

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 31 mars 2015 a été distribuée électroniquement aux Membres du Conseil avant la tenue de la présente, que tous déclarent en avoir pris connaissance, en être satisfaits et tous renoncent à sa lecture ;

En conséquence, il est proposé par madame Chantal Denis, appuyé par monsieur Bernard Archambault, et résolu :

Que le Conseil municipal adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 31 mars 2015.

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

2.3 RÈGLEMENT

* * * * *

2.5 AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

**Pour règlement de modification n° 2009-002-003 modifiant
le règlement de zonage n° 2009-002**

Je, Bernard Archambault, Conseiller, donne avis de motion avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code municipal du Québec, avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, je présenterai pour adoption le règlement de modification n° 2009-002-003 modifiant le règlement de zonage n° 2009-002. Ce règlement de modification aura pour but d'apporter une modification à l'article 5.51 relatif au rajout du volume des bonbonnes, réservoirs de propane (autre que barbecue et réservoirs d'huile à chauffage sur le territoire de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu. Conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, est transmise aux Membres du Conseil municipal, une copie dudit projet de règlement de modification.

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu, ce 21 avril 2015

* * * * *

2.6 Gestion du personnel

RÉSOLUTION 2015-04-078

**Embauche de Sara Vaillancourt
Préposée à l'ouverture et à la fermeture des locaux municipaux**

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par monsieur Pierre Lauzon, et résolu :

Que le Conseil municipal entérine l'embauche de Sara Vaillancourt comme préposée à l'ouverture et à la fermeture des locaux municipaux lors de la tenue des activités culturelles, récréatives, de loisirs et communautaires en dehors des heures d'ouverture du Bureau municipal.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2015-04-079

Embauche de Samuel Vaillancourt
Préposé à l'ouverture et à la fermeture des locaux municipaux

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par monsieur Pierre Lauzon, et résolu :

Que le Conseil municipal entérine l'embauche de Samuel Vaillancourt comme préposé à l'ouverture et à la fermeture des locaux municipaux lors de la tenue des activités culturelles, récréatives, de loisirs et communautaires en dehors des heures d'ouverture du Bureau municipal.

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

RÉSOLUTION N° 2015-04-080

Appel de candidatures pour le poste de
directeur (trice) général (e) et secrétaire-trésorier (ère)

CONSIDÉRANT la fin d'emploi de la secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu en date du 27 mars 2015;

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par madame Dominique Rougeau et résolu:

Que le Conseil entérine l'offre d'emploi en vigueur depuis le 9 avril 2015 pour procéder à l'appel de candidatures pour le poste de directeur (trice) général (e) et secrétaire-trésorier (ère) pour la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu et autorise l'embauche de consultant (s) pour collaborer au processus d'embauche. Date limite du concours, le 8 mai 2015.

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

RÉSOLUTION 2015-04-081

Coordonnatrice à la vie communautaire :
probation terminée

Considérant la probation de madame Isabelle Grondin, coordonnatrice à la vie communautaire qui se terminait le ou vers le 8 avril 2015 et la recommandation favorable de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, laquelle recommandation est à l'effet de confirmer madame Grondin dans ses fonctions;

En conséquence, il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par madame Jacklyn Estrada Rodriguez, et résolu :

Que madame Isabelle Grondin soit et elle est confirmée dans ses fonctions de coordonnatrice à la vie communautaire pour la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

3 SÉCURITÉ PUBLIQUE

3.1 Service de protection contre l'incendie – Rapport du Comité

L'Élue responsable, madame Dominique Rougeau, commente et dépose, les rapports mensuels préparés par le directeur du service de protection contre l'incendie.

RÉSOLUTION 2015-04-082

Autorisation de dépenses

Il est proposé par madame Dominique Rougeau, appuyé par monsieur Bernard Archambault, et résolu :

Que le Conseil municipal autorise les dépenses au montant estimé 2 702,00 \$ taxes applicables en sus s'il y a lieu, pour le Service de protection contre l'incendie comme suit :

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Commission scolaire Des Chênes : Formation Officier non urbain (1 ^{er} de 2 versements)	1 640,00 \$
Formation qui a débutée le 7 février 2014 pour 2 pompiers	75,00 \$
Urée (617)	65,00 \$
Ensemble de barrures pour boyaux Storz 4 pouces	60,00 \$
Brosses pour camion	20,00 \$
Fiches électriques	842,00 \$
Entretien de 15 bouteilles oxygène	
<i>Total</i>	2 702,00 \$ \$

Adoptée à l'unanimité

Points d'information :

Visite de la caserne par le Conseil municipal : Lundi, le 20 avril 2015 à 19 h

Festival des pompiers de McMasterville : 22 août 2015

Recommandation d'embauche

RÉSOLUTION 2015-04-083

Embauche d'un pompier à temps partiel monsieur Marc-Antoine Dupont

Il est proposé par madame Dominique Rougeau, appuyé par monsieur Pierre Lauzon, et résolu :

Que le Conseil municipal embauche monsieur Marc-Antoine Dupont comme pompier à temps partiel pour le Service de protection contre l'incendie de la Municipalité et ce, aux conditions entendues entre les parties en présence.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2015-04-084

Embauche d'un pompier à temps partiel monsieur Pierre-Luc Lessard

Il est proposé par madame Dominique Rougeau, appuyé par monsieur Pierre Lauzon, et résolu :

Que le Conseil municipal embauche monsieur Pierre-Luc Lessard comme pompier à temps partiel pour le Service de protection contre l'incendie de la Municipalité et ce, aux conditions entendues entre les parties en présence.

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 avril 2015

3.3 Sécurité publique

L'Élue responsable, madame Dominique Rougeau, commente et dépose, les rapports mensuels du service de sécurité publique.

RÉSOLUTION 2015-04-085

Autorisation de dépenses

Considérant qu'un vote est demandé pour cette autorisation de dépense;

Considérant que 4 conseillers (ères) votent POUR;

Considérant que 2 conseillers (ères) votent CONTRE;

En conséquence il est résolu que le Conseil municipal autorise les dépenses au montant estimé 5 601,00 \$ taxes applicables en sus s'il y a lieu, pour le Service de Sécurité publique comme suit :

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Détecteur de vitesse (Kalitec)	4 032,00 \$
Ensemble solaire 100 W	1 260,00 \$
Batterie Lithium 12.8V	235,00 \$
Chargeur pour batterie au lithium	74,00 \$
TOTAL (taxes applicables)	5 601,00\$

Adoptée à la majorité

RÉSOLUTION 2015-04-086

Autorisation de dépenses

Il est proposé par madame Dominique Rougeau, appuyé par monsieur Pierre Lauzon, et résolu :

Que le Conseil municipal autorise les dépenses au montant estimé 34 297,50 \$ taxes applicables en sus s'il y a lieu, pour le Service de protection contre l'incendie comme suit :

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Bornes 911 (Kalitec) 350 unités à 85.65 \$ / l'unité	29 977,50 \$
Bornes 911 (Kalitec) Forfait d'installation	4 320,00 \$
TOTAL (taxes applicables)	34 297,50 \$

Adoptée à l'unanimité

4 TRAVAUX PUBLICS

4.1 Gestion des édifices municipaux

Le Maire fait rapport verbal.

RÉSOLUTION 2015-04-087

Autorisation de dépenses

Il est proposé par monsieur Denis Campeau, appuyé par monsieur Bernard Archambault, et résolu :

Que le Conseil municipal autorise les dépenses au montant estimé 310,00 \$ taxes applicables en sus s'il y a lieu, pour le Service des travaux publics comme suit :

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 avril 2015

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Matériel de plomberie	150,00 \$
Rouleau moustiquaire fibre de verre et cordons de PVC	160,00 \$
<i>Note au lecteur : les autres dépenses présentées et autorisées au montants de 377,00 \$ pour la Gestion des édifices municipaux se rapportent au Service Transport-Voirie locale et ont été transférées au Service Transport-Voirie locale</i>	
Total	310,00 \$

Adoptée à l'unanimité

4.2 Transport – Voirie locale

L'Élu responsable, monsieur Bernard Archambault fait rapport verbal.

RÉSOLUTION 2015-04-088

Autorisation de dépenses

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par madame Lucie Beaudoin, et résolu :

Que le Conseil municipal autorise les dépenses au montant estimé 2 677,00 \$ taxes applicables en sus s'il y a lieu, pour le Service de transport et voirie locale comme suit :

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Balai mécanique pour le nettoyage des rues (montant maximum-taxes applicables)	2 000,00 \$
Émondage requis pour dégager le câble électrique (1010, du Brûlé) (taxes applicables)	300,00 \$
Sous-total	2 300,00 \$
Changement d'huile et filtres-couteaux et roues de nivellement pour tondeuses	192,00 \$
Achat d'un pneu pour le JD 1445	125,00 \$
Remboursement pour nettoyage du fossé, rang du Brûlé (entente avec monsieur Beauregard)	60,00 \$
Sous-total	377,00 \$
Total	2 677,00 \$

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2015-04-089

Permission de voirie 2015-2016 demandée au MTQ

Considérant les demandes de permission de voirie qui pourraient être adressées au ministère des Transports du Québec (MTQ) afin que la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu (57075) intervienne au besoin sur son réseau des services d'égout et d'aqueduc, réseau de services pouvant être installé sur les routes du MTQ de notre territoire;

Considérant la permission de voirie annuelle n° 8606-13-0612 proposée à la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu (57075) de la circonscription électorale provinciale de **Borduas**;

En conséquence, il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par madame Lucie Beaudoin, et résolu:

Que le préambule de la présente résolution en fasse et il en fait partie intégrante;

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 avril 2015

- Que** la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu (57075) se porte garante du fait qu'elle pourrait, en cours d'année, effectuer des travaux sur les routes de juridiction provinciale pour la remise en état des éléments composant la route, pour reconstruire ces routes selon les normes du ministère des Transports du Québec (MTQ) et les autres exigences particulières apparaissant dans le permis d'intervention, pour un montant estimé ne dépassant pas 10 000 \$;
- Que** monsieur Marc Béland est l'inspecteur municipal des services de voirie, travaux publics, environnement et urbanisme de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu et responsable pour signer les permis;
- Que** la présente résolution soit et elle est valide pour une période de 12 mois à compter de la date d'adoption des présentes, soit jusqu'au 1^{er} avril 2016.

Adoptée à l'unanimité

Transport – Transport adapté

L'Élu responsable, madame Lucie Beaudoin, fait rapport verbal.
Aucune autorisation de dépense

* * * * *

4.3 Hygiène du milieu et Cours d'eau

L'Élu responsable, monsieur Bernard Archambault fait rapport verbal.
Aucune autorisation de dépense

* * * * *

4.4 Parcs et terrains de jeux

L'Élu responsable, madame Jacklyn Estrada Rodriguez rapport verbal.

RÉSOLUTION 2015-04-090

Autorisation de dépenses

Il est proposé par madame Jacklyn Estrada Rodriguez, appuyé par monsieur Bernard Archambault, et résolu :

- Que** le Conseil municipal autorise les dépenses au montant estimé 21 867,00 \$ taxes applicables en sus s'il y a lieu, pour le Service Parcs et terrains de jeux comme suit :

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Déchiqeteuse des sapins	200,00 \$
Peinture terrains soccer 18 x 20 Litres	600,00 \$
Planchodrome (Tessier Récréo Parc)	21 067,00 \$
Total	21 867,00 \$

Adoptée à l'unanimité

Dépôt du Rapport trimestriel (janvier-février-mars 2015) de la Maison des jeunes La Traversée

RÉSOLUTION 2015-04-091

Embauche du personnel pour le Camp de jour 2015

Il est proposé par madame Jacklyn Estrada Rodriguez, appuyé par monsieur Bernard Archambault, et résolu :

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 avril 2015

Que le Conseil municipal embauche le personnel du Camp de jour 2015 aux conditions entendues entre les parties aux postes comme suit :

- Coordonnatrice: Estelle Gélinas
- Animateurs : Gabrielle Héroux, Azalie Picard et Samuel Pinard
- Service de garde et accompagnatrice : Geneviève Gauvreau
- Apprentie animatrice : Sara Vaillancourt

Adoptée à l'unanimité

5 VIE COMMUNAUTAIRE (LOISIRS, CULTURE, TOURISME)

5.1 Loisirs récréatifs, sportifs et communautaires

L'Élue responsable, madame Jacklyn Estrada Rodriguez fait rapport verbal.

RÉSOLUTION 2015-04-092

Autorisation de dépenses

Il est proposé par madame Jacklyn Estrada Rodriguez, appuyé par monsieur Bernard Archambault, et résolu :

Que le Conseil municipal autorise les dépenses au montant estimé 1 600,00 \$ taxes applicables en sus s'il y a lieu, pour le Service à la vie communautaire comme suit :

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Structure de bois pour exposition: espaces publics autres que Parc de la Fabrique	
10 x feuilles de contre-plaqué à 30 \$ (unité)	300,00 \$
30 x poteaux de 4 po x 4 po à 20 \$ (unité)	600,00 \$
Quincaillerie et peinture	200,00 \$
Impression carte Refer	500,00 \$
Total (taxes applicables)	1 600,00 \$

Adoptée à l'unanimité

5.2 Santé et bien-être

L'Élu responsable, monsieur Pierre Lauzon, fait rapport verbal.

Aucune autorisation de dépense

5.2.1 Office municipal de l'habitation de Saint-Antoine-sur-Richelieu (OMH)

L'Élu responsable, monsieur Pierre Lauzon, fait rapport verbal.

Aucune autorisation de dépense

5.3 Loisirs culturels

Bibliothèque Hélène-Dupuis-Marion

L'Élu responsable, monsieur Pierre Lauzon, fait rapport verbal.

Dépôt et rapport trimestriel du 1^{er} janvier au 31 mars 2015 comme suit :

BIBLIOTHÈQUE HÉLÈNE DUPUIS-MARION

Rapport trimestriel

Du 1er janvier au 31 mars 2015

REVENUS

Amendes	43.40 \$
---------	----------

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 avril 2015

Subvention municipale	5 341.66 \$
Autres-effets perdus	174.06 \$
Total revenus	5 559.12 \$

DÉPENSES

Livres	
Adulte documentaire	219.20 \$
Adulte roman	476.80 \$
Jeune BD	21.00 \$
Périodiques	624.99 \$
Total	1 341.99 \$

Animation

Ateliers	13.53 \$
Autres-rencontres de bénévoles	522.90 \$
Total	536.43 \$

Transport et communication

Poste	9.80 \$
Téléphone	166.94 \$
Transport	46.03 \$
Total	222.77 \$

Fourniture et approvisionnements

Matériel promotionnel Biblio	20.10 \$
Papeterie et matériel de bureau	20.47 \$
Total	40.57 \$

Informatique

Achat d'équipement	91.98 \$
Frais de service ou de soutien	2 533.32 \$
Total	2 625.30 \$

Dépenses diverses

Ameublement / équipement de bureau	792.22 \$
Reliure et réparation	40.00 \$
Frais bancaires	20.00 \$
Total	852.22 \$
Total dépenses	5 619.28 \$

* * * * *

**5.4 Loisirs culturels
Maison de la culture et du tourisme**

L'Élue responsable, madame Jacklyn Estrada Rodriguez fait rapport verbal.
Aucune autorisation de dépense

* * * * *

6 Protection de l'environnement

L'Élue responsable, madame Chantal Denis fait rapport verbal

RÉSOLUTION 2015-04-093

Autorisation de dépenses

Il est proposé par madame Chantal Denis, appuyé par madame Lucie Beaudoin, et résolu :

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 avril 2015

Que le Conseil municipal autorise les dépenses au montant estimé 2 800,00 \$ taxes applicables en sus s'il y a lieu, pour le Service à la Protection de l'environnement comme suit :

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Achat des arbuste pour la Journée de l'arbre (Club 4 H)	1 300,00 \$
Achat de fleurs (Embellissement)	1 500,00 \$
Total (taxes applicables)	2 800,00 \$

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

7 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Aménagement, urbanisme, zonage, développement

L'Élu responsable, monsieur Bernard Archambault fait rapport verbal
Aucune autorisation de dépense

* * * * *

7.2 Agriculture

L'Élue responsable, madame Lucie Beaudoin fait rapport
Aucune autorisation de dépense

8 AFFAIRE(S) NOUVELLE(S)

9 PÉRIODE DE QUESTION(S)

Le Maire et le Conseil procèdent à la période de questions à l'intention des personnes présentes, laquelle période débute à 21 h 05 pour se terminer à 21 h 33.

* * * * *

10 LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2015-04-094

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion proposée par madame Jacklyn Estrada Rodriguez, appuyée par madame Chantal Denis, la séance est levée à 21 h 33.

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

• PROCHAINES RENCONTRES

Atelier de travail du Conseil municipal à huis clos	Mercredi, 13 mai 2015 – 19 h 00
Séance ordinaire publique	Mardi, 19 mai 2015 – 19 h 30

Certificat de crédits suffisants

Je, soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par le Conseil municipal au cours de la présente séance, avec ou sans transferts budgétaires et/ou affectations.

**Denis Campeau,
Maire**

**Joselyne Charbonneau
Secrétaire-trésorière et directrice générale
Par intérim**